

communes. Malheureusement, les réformistes ne feront pas grand-chose pour voir à ce que les plus pauvres dans notre société soient protégés. Ils chercheront plutôt à voir à ce que les riches continuent de s'enrichir.

* * *

[Français]

LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Maintenant que le gouvernement fédéral a fait part de ses décisions en matière de réforme des programmes sociaux, le gouvernement du Québec souhaite la convocation, dans les plus brefs délais, d'une conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la main-d'oeuvre afin de débattre des impacts des annonces fédérales, en particulier au chapitre de la réduction des paiements de transfert.

Le ministre du Développement des ressources humaines entend-il donner suite à la demande du Québec et convoquer le plus rapidement possible ce printemps une conférence fédérale-provinciale sur les conséquences de sa réforme des programmes sociaux?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, je suis très heureux de voir que, finalement, le gouvernement du Québec a décidé de participer aux discussions avec le gouvernement fédéral au sujet de la sécurité sociale. Je pense que c'est une bonne étape vers la résolution de plusieurs problèmes au sujet du filet de sécurité sociale. J'espère maintenant que les députés du Bloc québécois se joindront à leurs collègues québécois et démontreront le même esprit de coopération que le gouvernement du Québec.

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, je voudrais faire remarquer au ministre que la dernière conférence fédérale-provinciale sur cette question était prévue pour le 18 avril dernier et que c'était le précédent gouvernement qui était alors en place.

Voici ma question complémentaire. Le ministre acceptera-t-il enfin de donner suite à la résolution unanime de l'Assemblée nationale du Québec en date du 14 avril 1994 à l'effet, et je cite, «de respecter le consensus unanime de tous les intervenants quant à la nécessité pour le Québec d'exercer exclusivement les compétences qui se rattachent à la formation de la main-d'oeuvre»?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre, nous avons déjà proposé à toutes les provinces une nouvelle rationalisation de nos programmes de formation de la main-d'oeuvre. Plusieurs d'entre elles ont déjà manifesté leur intérêt en répondant. Nous avons déjà signé un accord avec la Saskatchewan, et les négociations vont bon train avec plusieurs autres provinces.

Questions orales

J'espère que, compte tenu du nouvel intérêt que le gouvernement du Québec a montré pour ce qui est de collaborer avec nous à la réforme des programmes sociaux, nous pourrions avoir des discussions sérieuses avec ses représentants. Je serais plus qu'heureux de justement discuter de cette question, aujourd'hui, avec M^{me} Harel et les représentants du gouvernement du Québec.

* * *

• (1430)

LA FISCALITÉ

M. Jim Abbott (Kootenay-Est, Réf.): Monsieur le Président, jeudi dernier, au Sommet mondial sur le développement social qui s'est tenu à Copenhague, le ministre du Développement des ressources humaines a évoqué la possibilité que son gouvernement nous flanque une taxe sur l'utilisation des guichets automatiques et sur l'information électronique. Le ministre est-il prêt à crever dès maintenant ce ballon d'essai?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, à cette conférence très importante, les représentants des gouvernements et des ONG de 190 pays ont discuté des moyens à prendre pour résoudre les problèmes du chômage et de la pauvreté. Une des questions les plus épineuses qui a été abordée, c'est celle des moyens à prendre pour résoudre la croissance rapide de la spéculation sur les changes, qui a pour effet qu'un billion de dollars passe chaque jour les frontières, dont 80 p. 100 à des fins purement spéculatives.

Par conséquent, nous avons notamment discuté des moyens à prendre pour décourager ce genre d'activités qui occasionnent d'énormes bouleversements sur les marchés financiers, dans les investissements et, bien entendu, dans la vie des gens. Je trouve très étonnant et curieux que le Parti réformiste essaie de défendre ceux qui spéculent sur les changes.

M. Jim Abbott (Kootenay-Est, Réf.): Monsieur le Président, cela n'a vraiment rien à voir. Le Canadien moyen qui utilise un guichet automatique chez nous n'est pas exactement un spéculateur sur le marché des changes.

Le ministre du Développement des ressources humaines a dit à un certain nombre d'occasions que la solution à notre problème de chômage réside dans la technologie de l'information. Quelle portée des remarques semblables ont-elles, selon lui? Le ministre décourage ceux qui se tournent vers la nouvelle technologie de l'information lorsqu'il parle d'installer un poste de péage sur l'autoroute électronique.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, la nouvelle technologie offre indiscutablement un énorme potentiel de croissance, de productivité et de développement. Il convient aussi de rappeler que, dès qu'une nouvelle technologie fait son apparition, qu'il s'agisse de l'automobile, de la charrue en acier ou de la technologie actuelle, elle a des répercussions sur les gens.

À la conférence de Copenhague, les participants se sont demandé s'il était possible de répartir équitablement les avantages, la croissance et la richesse et de donner à tous des chances égales